

Proposition de correction écrit 2
Entraînement CAPEPS EXTERNE

Sujet : L'acte d'enseigner est, entre autre, lié à l'articulation des obligations institutionnelles avec les particularités du public scolaire. Comment la complexité de cet acte s'exprime-t-elle en EPS ?

1) DEFINITION ET ANALYSE DES TERMES

« **L'acte d'enseigner** » :

- *Annie Malo, 1993 «L'émergence du savoir professionnel », thèse de doctorat de l'université de Laval, Canada* : «Pour enseigner, il faut connaître sa matière. On ne saurait actuellement réduire l'enseignement à cette seule connaissance et surtout, à en limiter le savoir des enseignants. Car pour bien enseigner une matière, il faut pouvoir la transformer dans le contexte de la pratique. Essentiellement, l'acte d'enseigner constitue ainsi un **processus dynamique**. »

Ainsi, l'acte d'enseigner est un processus dynamique qui s'exprime dans le contexte changeant d'une pratique.

- *Marcel Postic, 1982, La relation éducative, PUF* : « Malheureusement, les théoriciens de l'apprentissage ont tendance à mener l'étude de l'acte d'enseignement en se fondant sur les conditions de conception et d'utilisation des machines à enseigner, et ils délaissent les **influences interpersonnelles** qui s'exercent dans la situation pédagogique, et qui ont pour support la matière à apprendre, et pour résultante l'apprentissage. »

L'acte d'enseigner, ce n'est donc pas seulement construire des contenus d'enseignement et les transmettre telle une machine mais c'est aussi savoir les situer dans des échanges multiples entre les individus qui composent la situation (l'enseignant et les apprenants).

Cet acte d'enseigner est lié à « **l'articulation des obligations institutionnelles avec les particularités du public scolaire** ».

Quelles sont les obligations institutionnelles, quelles sont les particularités du public scolaire ?

Les obligations institutionnelles : Elles correspondent à tout ce qui est énoncé par l'institution : la mission de l'enseignant, les programmes, la circulaire sur la sécurité, les textes sur l'évaluation... dans une finalité éducative, « former un citoyen lucide, cultivé, autonome et responsable, capable de faire des choix... »

La mission de l'enseignant précise qu'il s'agit d'éduquer, d'instruire et de former. Nous pouvons doré et déjà envisager ce rapport entre les trois points du triangle pédagogique de Houssaye : professeur, élèves, savoirs.

Les particularités du public scolaire : les particularités se construisent autour du rapport au savoir, du rapport à la culture physique, de l'estime de soi, de la motivation, des représentations, des caractéristiques par rapport à l'âge, au sexe, des environnement sociaux...

C'est parce que ces particularités sont un véritable système vivant dans l'acte, donc imprévisible, qu'elles ne sont pas à considérer seulement comme des contraintes.

L'articulation de ces deux éléments : Si l'on s'en tient à l'articulation de ces seuls paramètres, on est face à un problème compliqué ou hyper compliqué qui est la construction adaptée et cohérente des contenus d'enseignement.

Mais le sujet pose l'idée que l'acte d'enseignement est « **entre autre** » lié à ces deux éléments du système. C'est-à-dire que ce processus dynamique se construit pour partie autour de ces deux éléments ; il en existe donc d'autres. Lesquels ?

- S'il s'agit de transformer la matière dans le *contexte* de sa pratique, on peut affirmer que les variables liées à l'environnement (matériel, humain, structurel) modifient aussi en partie l'organisation du système.
- Postic nous parle des *influences interpersonnelles* qui s'exercent dans la situation ; ainsi les relations entre les personnes qui composent le système contribuent aussi à son organisation et à sa modification.
- Pour finir, enseigner est le rôle de l'enseignant ; on peut donc dire que sa singularité, ses valeurs personnelles, ses motifs d'agir, ses représentations, bref ses *influences intra personnelles* sont parties prenantes dans la vie de ce système.

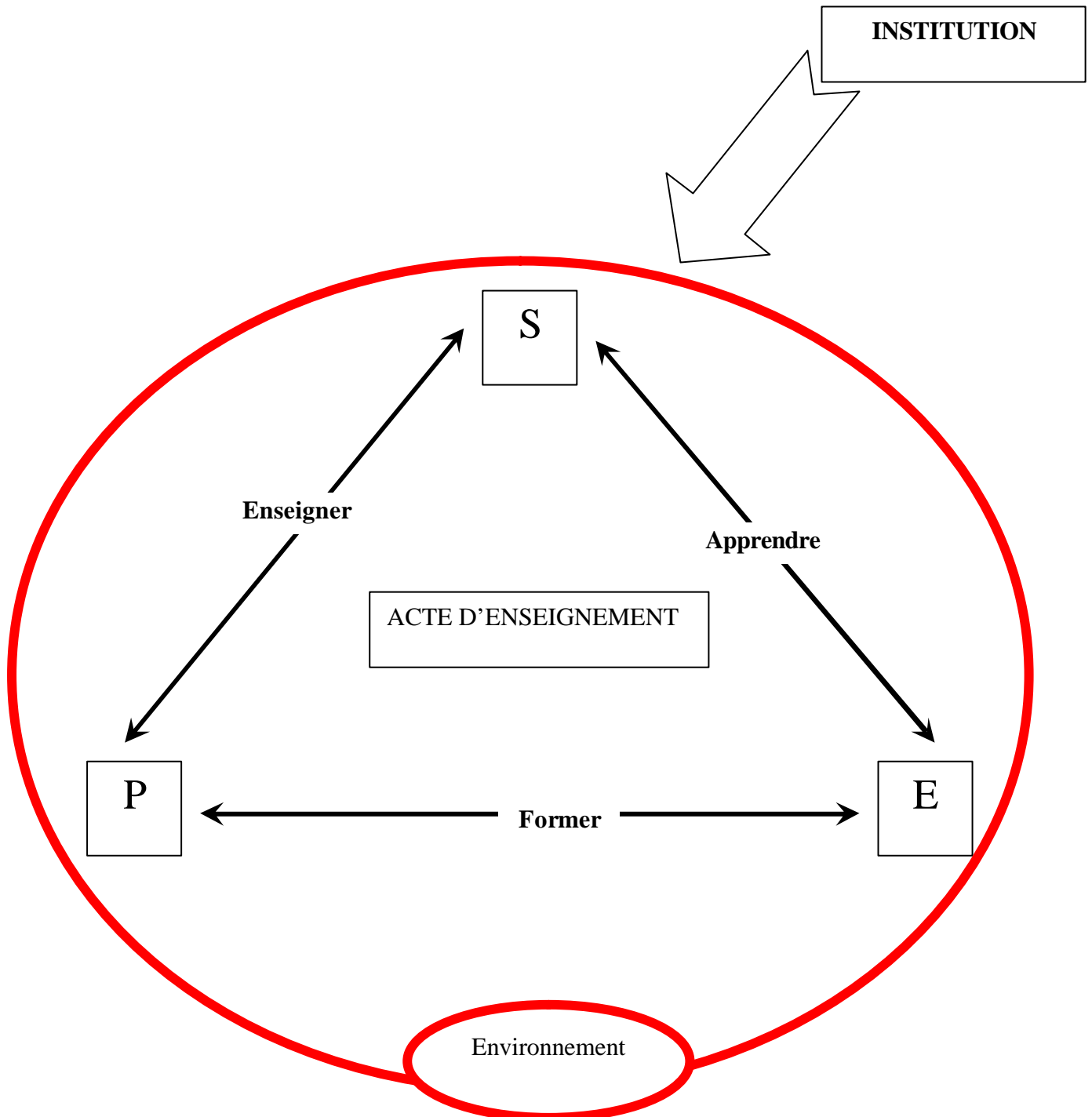
Par là, l'acte d'enseigner est donc une organisation dynamique pour laquelle la nécessité de la prise en compte de l'ensemble des paramètres en fait un véritable **système complexe**.

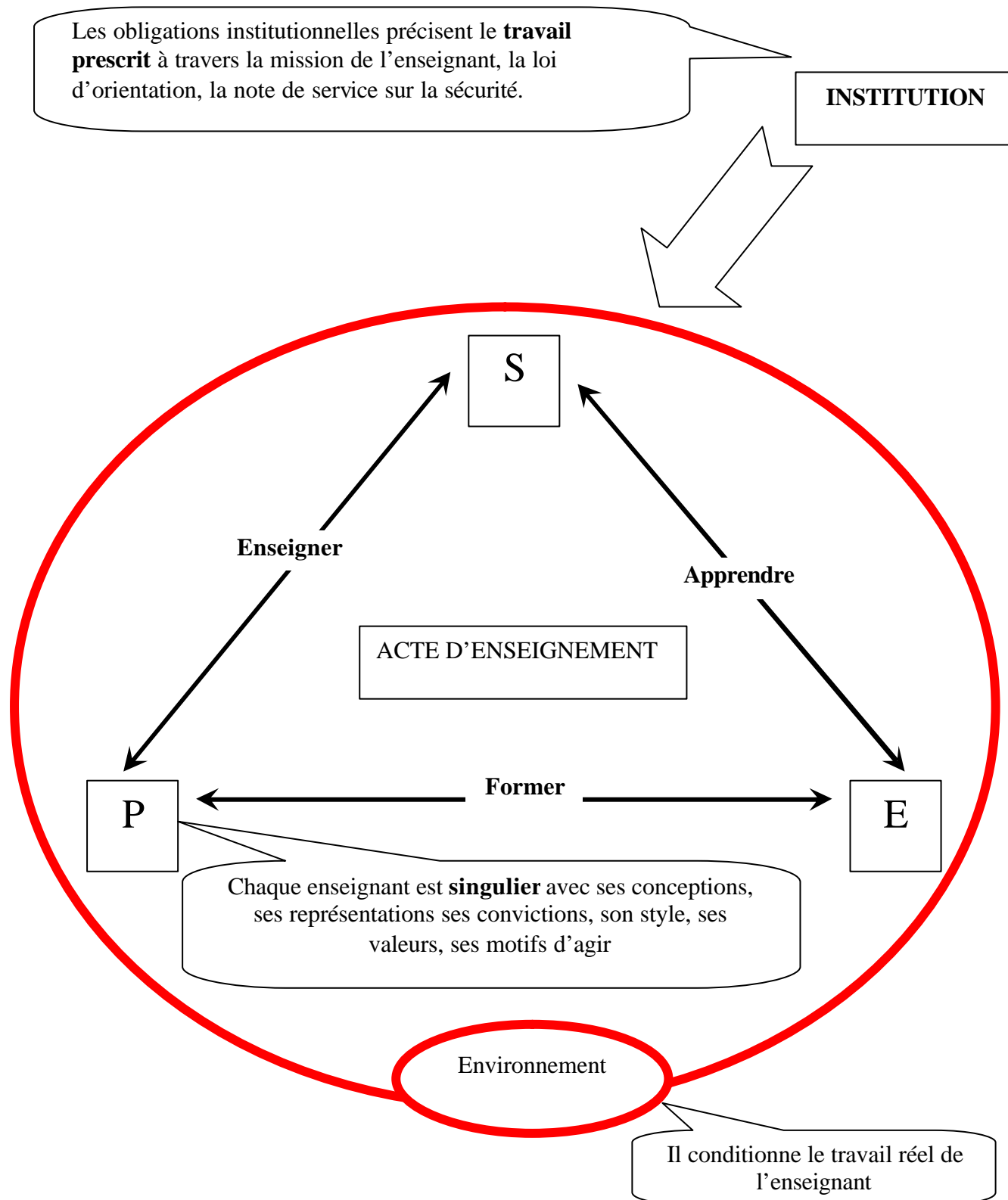
Qu'est ce que la complexité ?

Pour Jean Louis Lemoigne, «ce n'est pas tant la multiplicité des composants, ni même la diversité de leurs interrelations, qui caractérisent la complexité d'un système : tant qu'ils sont pratiquement et exhaustivement dénombrables on sera en présence d'un système compliqué (ou hyper compliqué), dont un dénombrement combinatoire pourrait permettre de décrire tous les comportements possibles. C'est l'imprévisibilité potentielle (non calculable a priori) des comportements de ce système, liée en particulier à la récursivité qui affecte le fonctionnement de ses composants (en fonctionnant, ils se transforment), suscitant des phénomènes d'émergence certes intelligibles, mais non toujours prévisibles. »

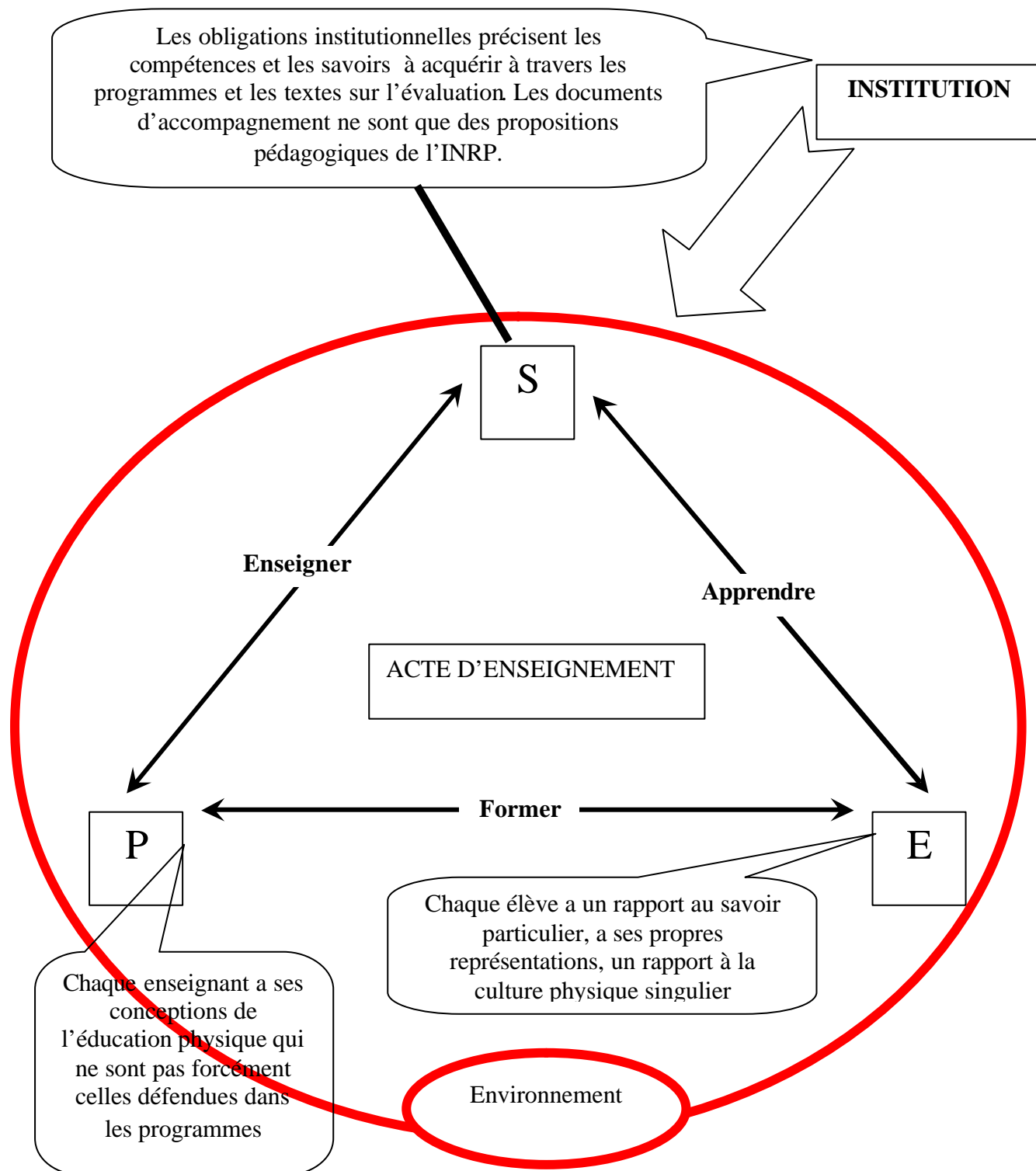
En d'autres termes, le système compliqué est déterminé et réductible en plusieurs modèles simples ; alors que la complexité est un système que l'on tient pour irréductible à un modèle fini, quelle que soit sa taille, le nombre de ses composants, l'intensité de leurs interactions.

2) ANALYSE ET MODELISATION



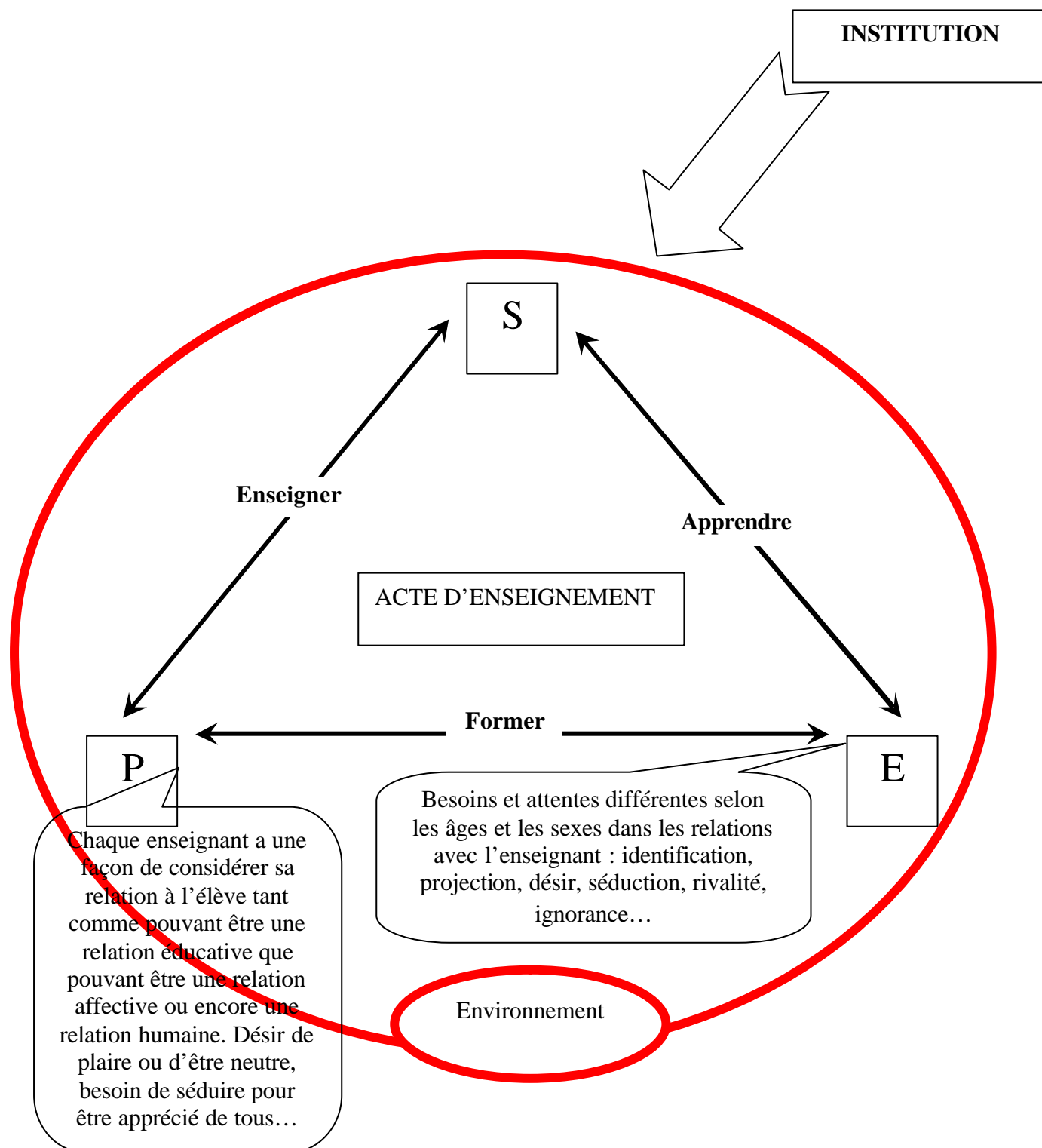


Un premier conflit interne s'élabore : celui de la gestion du «réel de l'activité» qui est une redéfinition personnelle du travail prescrit par l'institution. Les obligations institutionnelles fixent les conditions du travail de l'enseignant alors que chacun est singulier et envisage son travail de façon spécifique et individuelle. C'est une première interaction entre les éléments de ce système.



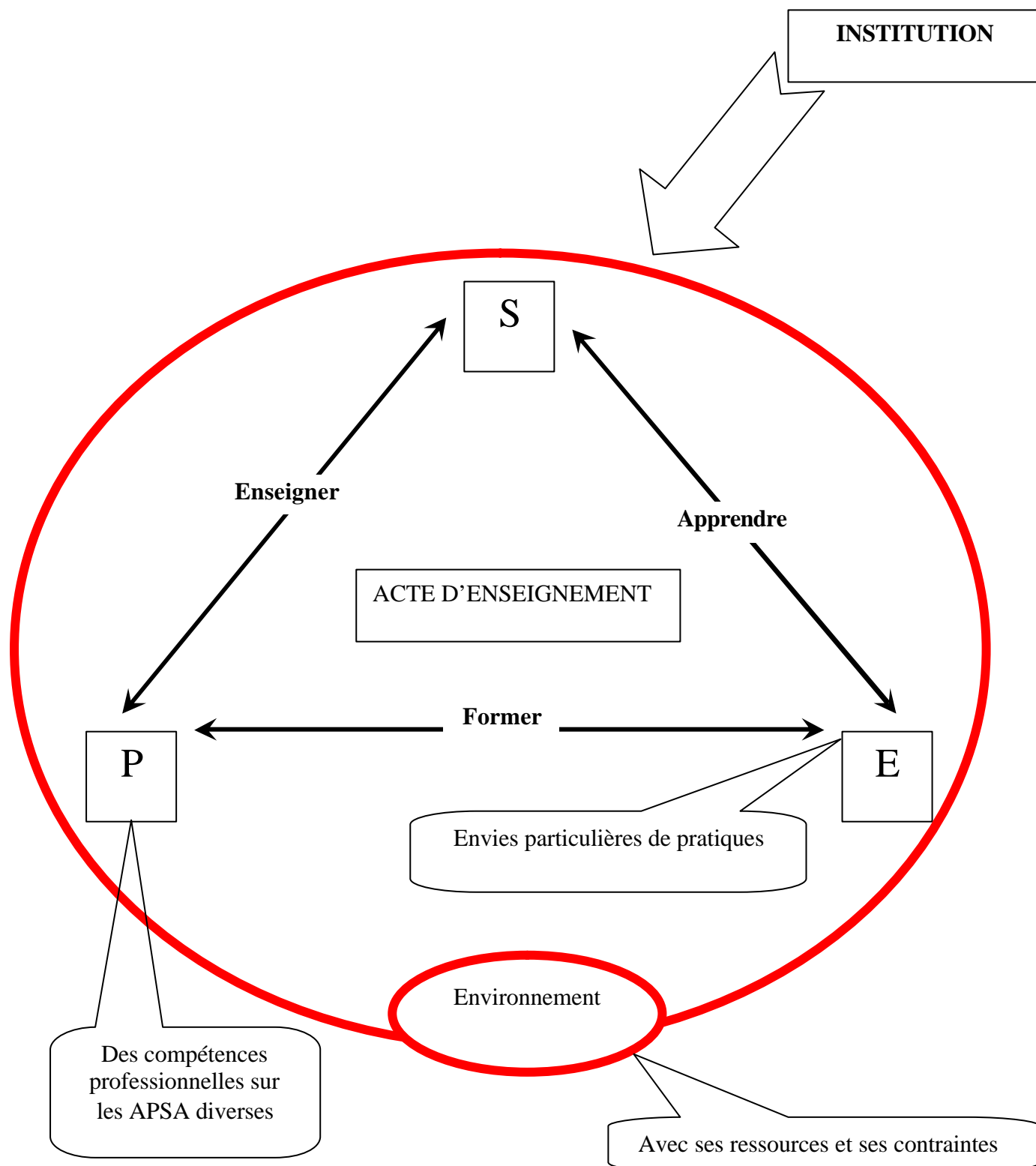
Deux autres conflits apparaissent, le premier qui oppose la façon de voir des programmes et les conceptions de l'enseignant ; le second est pour l'enseignant de savoir comment au mieux combiner la culture scolaire définie par l'institution qui ne tient pas compte des particularités des jeunes.

On retrouve ici deux nouvelles interactions majeures entre les éléments constitutifs du système



Un quatrième conflit émerge, celui du comment être dans une relation humaine qui se veut éducative. Comment s'impliquer dans des échanges avec les élèves qui autorisent l'accès au savoir sans qu'ils ne soient complètement impersonnels et sans qu'ils ne mettent en danger l'équilibre psychique de l'enseignant.

Ce nouveau conflit est aussi un élément fondamental du système.



Un dernier conflit peut être identifié articulant trois paramètres : quelles pratiques proposer pour quel acte d'enseignement au regard des compétences de l'enseignant, des envies des élèves et des contraintes de l'environnement ? Il ne s'agit certes pas de dire que les contraintes environnementales régissent l'acte d'enseignement mais bien qu'elles sont aussi fondatrices du système complexe.

3) ENJEUX ET PROBLEMATIQUE

Les **enjeux** du sujet visent à identifier que pour effectuer son acte d'enseignement, l'enseignant doit intégrer l'ensemble des paramètres du système pour assurer son équilibre.

En effet, s'il le déséquilibre en direction des savoirs, c'est l'axe « former » qui en souffre, s'il le fait en direction de l'élève, c'est l'axe « enseigner » qui est appauvri, s'il se centre trop sur lui-même, c'est l'axe « apprendre » qui perd son sens.

Il s'agit donc de montrer que chacun des éléments constitutifs de ce système complexe qu'est l'acte d'enseigner doit être pris en considération à la fois dans l'élaboration des savoirs, dans la mise en œuvre d'une relation pédagogique ainsi que dans la construction d'une préservation de soi.

Problématique : Nous montrerons que l'acte d'enseigner dépasse la seule proposition de contenus d'enseignement adaptés dans la mesure où ils supposent la prise en compte d'une organisation dynamique permettant de rendre compte à la fois du degré d'implication des différents éléments du système et de leurs interactions.

C'est par un degré d'implication réfléchi, raisonné, contrôlé que l'enseignant d'EPS saura gérer au mieux l'ensemble des conflits auxquels il est confronté, lui permettant ainsi d'assurer l'équilibre précaire, fondateur de ce système complexe.